

20 juil 2012 -19:12

Appartient à [Conseil des ministres du 20 juillet 2012](#)

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers concernant la Régie des bâtiments.

Il s'agit de :

- un marché public pour la prise en location, pour une durée de 18 ans, avec option d'achat, d'un bâtiment existant ou encore à construire pour la centralisation des polices locale, administrative fédérale et judiciaire à Anvers ;
- un marché de promotion et prise en location du 1er étage du bâtiment "Stafblok/C17" pour une durée de 15 ans à Brasschaat pour le SPF Finances ;
- la deuxième prolongation de 12 mois du contrat de location du bâtiment, sis Treurenberg 16 et place de Louvain 4 à Bruxelles pour le SPF Justice ;
- le placement de caméras et matrice de connexion supplémentaires dans un établissement pénitentiaire à Hasselt ;
- la conclusion d'un contrat d'assurance couvrant temporairement la responsabilité décennale pour l'extension du palais de justice de Liège ;
- la surveillance, le contrôle et la coordination de l'exécution des travaux pour l'aménagement transgénique des étables B et D du Centre d'étude et de recherches vétérinaires et agrochimiques (CERVA) à Machelen ;
- la vente sous seing privé de trois parcelles de terrain à Maldegem et Aalter ;
- la prise en location d'une partie d'un immeuble sis route de Louvain-la-Neuve 4 à Namur-Belgrade pour le relogement des Services de la Direction générale Inspection sociale et de leurs bureaux dits Satellites ;
- l'assainissement du sol d'un ancien site de la Gendarmerie loué actuellement par la ville d'Ostende pour la police ;
- les travaux de rénovation de toitures de plusieurs bâtiments du complexe de l'Observatoire royal de Belgique à Uccle ;
- la prise en location d'un bâtiment pour l'hébergement de la Maison de justice et du Tribunal d'application des peines, au boulevard de la Sauvenière 32/37 à Liège ;
- les travaux de transformation et de nouvelle construction pour l'hébergement de la Maison de justice sur l'ancien site de la caserne de la gendarmerie, sis Léopold II-laan 55 à Termonde.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11